

21ème



Trophée Régional

Interdépartemental

16 . 17 . 79 . 86

VTT



Saison sportive 2024

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

<https://www.facebook.com/groups/1270027783556096>

Mise à jour du 11/01/24

REGLEMENT GENERAL

> ARTICLE 1

Il a été institué à partir de la saison sportive 2003/2004 un challenge VTT intitulé aujourd'hui Trophée Inter-départemental VTT PC. Il comporte les manifestations inscrites sous cette appellation dans le calendrier UFOLEP Inter-départemental PC de la saison sportive concernée.

> ARTICLE 2

Ce Trophée concerne, pour les classements, exclusivement les licenciés UFOLEP des 4 départements (16, 17, 79, 86) disposant de leur carton VTT 2024.

> ARTICLE 3

Les épreuves, sauf le championnat inter-départemental qualificatif, sont ouvertes aux non licenciés UFOLEP à condition que ceux-ci présentent un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport cycliste en compétition datant de moins de 3 ans ou d'une licence FFC.

Les mineurs non licenciés UFOLEP doivent présenter, avec le certificat médical, une autorisation parentale.

Depuis le 1er septembre 2012, l'organisateur doit souscrire une assurance dite « ACT » (Activités cyclistes temporaires) pour l'ensemble des participants ou autres assurances en responsabilité civile.

Seuls les licenciés UFOLEP R5 code activité (26014) peuvent prétendre à un classement dans ce Trophée.

Championnat inter-départemental : Pour prétendre à monter sur le podium, il faut avoir participé, avant ce championnat, à au moins 2 épreuves dont le championnat de son département et être en possession d'un carton VTT compétiteur depuis au moins ces 2 épreuves. Pas de classement scratch sur cette épreuve.

Ce championnat inter-départemental est exclusivement ouvert aux licenciés UFOLEP des départements 16/17/79/86.

*Particularités pour les épreuves qualificatives au **Championnat national** : Un maillot de champion départemental obtenu en Tandem obligera les compétiteurs concernés à courir dans la même catégorie pour le régional, puis au national, et vice et versa pour un maillot obtenu en solo.*

ENGAGEMENT et PARTICIPATION

> ARTICLE 4

Tous les règlements techniques nationaux de l'UFOLEP (ex : embouts, cintre,...) doivent être appliqués lors des épreuves de ce Trophée. Ainsi, le port d'un casque à coque rigide est obligatoire.

Des contrôles aléatoires pourront être faits lors des courses de Trophée par des membres de la commission régionale VTT.

> ARTICLE 5

Toutes les inscriptions pour le trophée se feront obligatoirement en ligne, sur le site de national UFOLEP, au plus tard 48 heures avant l'épreuve, <https://www.ufolep-cyclisme.org>

Possibilité de payer en ligne à la discrétion des organisateurs.

Le compétiteur devra présenter sa licence et son carton le jour de l'épreuve. Au-delà de ce délai, toutes les inscriptions sur place seront majorées de 3 €.

EPREUVES	LICENCIÉ UFOLEP	NON LICENCIÉ OU FFC	JEUNES DE 11 À 16 ANS
COMPÉTITIONS CLASSIQUES ET MANCHES DE TROPHÉE	8 € 10 € (ENDURANCE)	13 €	5 € TARIF UNIQUE + ENDURANCE UFOLEP/FFC/NL
CHAMPIONNAT INTER-DÉPARTEMENTAL	8 €		5 €

Gratuité pour les 7 à 10 ans accueillis sur des temps de roulage découverte

Pour les Championnats départementaux, les engagements se feront également en ligne (plus d'engagement sur papiers), un dossier d'organisation pourra, à la discrétion des départements, être réalisé pour préciser des points particulier du règlement et en agréments la présentation.

ENGAGEMENT et PARTICIPATION

> **ARTICLE 6**

LES TARIFS D'INSCRIPTION SELON L'HARMONISATION INTERDÉPARTEMENTALE (16, 17, 79, 86)

Un droit d'inscription par épreuve, destiné à financer l'organisation du Trophée inter-départemental sera perçu par le Comité départemental 17, en sa qualité de comité chargé du suivi de cette discipline pour les 4 départements.

Pour l'année sportive 2023-2024, ce droit d'inscription est fixé à 50 euros par manifestation et 0.50 € par engagé.

> **ARTICLE 7 : TENUE VESTIMENTAIRE**

Sur toutes les courses du Trophée, le port du maillot du club est obligatoire.

Le champion départemental devra porter son maillot de champion pour le Championnat inter-départemental.

Pour la remise des prix, les coureurs devront venir munis de leur maillot de club.

Le maillot de leader du Trophée de l'année précédente doit être porté sur toutes les manches de l'année suivante.

Si le leader du trophée est champion inter-départemental , c'est le port du maillot inter-départemental ou départemental qui prévaut.

> **ARTICLE 8**

Règlement sportif

Le carton de la saison en cours est valable du 1er janvier au 31 décembre de l'année sportive concernée. Seuls les compétiteurs titulaires d'un carton le jour de l'épreuve se verront attribuer les points de leur classement à la dite épreuve.

Règlement sportif

> **ARTICLE 9**

Les épreuves, attribueront le même nombre de points :

CLASSEMENT	POINTS	CLASSEMENT	POINTS
1	70	10	32
2	65	11	29
3	60	12	27
4	55	13	25
5	50	14	23
6	46	15	21
7	42	16	20
8	38	17	19
9	35	18	...

18ème = 18 pts et ainsi de suite...

Les épreuves de type par équipe (ex: 4 heures) attribueront 55 points + les 15 points de participation.

> **ARTICLE 10 : CLASSEMENT AU TROPHÉE**

En 2024, **16** courses sont inscrites au calendrier, pour prétendre au classement il faudra avoir participé à **11** courses.

Excepté pour **les Tandems** où les 4 épreuves d'endurance ne seront pas comptabilisées, ainsi ils seront classés sur **8** courses.

Pour chaque course annulée, le quota de la course sera déduit d'autant. Exemple : si 2 courses annulées, il faudra avoir participé à 8 courses.

Les classements intermédiaires durant la saison seront consultables sur le site de l'UFOLEP 17 <http://www.cd.ufolep.org/charentemaritime> et/ou Facebook : <https://www.facebook.com/groups/1270027783556096>

Règlement sportif

> ARTICLE 11

15 points de fidélité par épreuve du trophée seront attribués à chaque compétiteur effectivement au départ et resteront acquis dans le classement final.

> ARTICLE 12

les 3 premiers **classés** de chaque catégorie seront récompensés. La remise des récompenses du trophée 2024, dont la date et le lieu seront communiqués ultérieurement.

> ARTICLE 13

Si un compétiteur d'un autre comité inter-départemental se classe dans une épreuve du Trophée, l'attribution des points est décalée. De fait, les points ne sont attribués qu'aux seuls licenciés UFOLEP des 4 départements (16, 17, 79, 86).

> ARTICLE 14

Lors des épreuves d'endurance, les catégories jeunes, (11/12 ; 13/14) pourront participer à l'épreuve uniquement sur un format x-country Pour les 15/16 ans, l'épreuve d'endurance en équipe de 3 obligatoirement).

ARTICLE 15 (NOUVEAUTÉ)

Depuis 2023, une plaque dotée d'une puce sera attribuée à chaque pilote en début de saison et pour l'année sportive en cours (2024). Ce nouveau fonctionnement obligera chaque pilote à prendre son **carton avant le 15 février 2024**.

POUR L'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS VTT EN POITOU-CHARENTES UN CAHIER DES CHARGES À ÉTÉ RÉDIGÉ, NOUS INVITONS LES ORGANISATEURS À EN PRENDRE CONNAISSANCE POUR PARFAIRE À LA QUALITÉ DES ÉPREUVES DU TROPHÉE.

> [CAHIER DES CHARGES ORGANISATIONS COMPÉTITIONS VTT UFOLEP](#)

Règlement sportif

> ARTICLE 16 : CATÉGORIES D'ÂGE POUR LA SAISON 2024

JEUNES	
9-10 ANS UNIQUEMENT DECOUVERTE	01/01/2014 à 31/12/2015 ATTENTION CETTE CATEGORIE EST HORS CLASSEMENT TROPHÉE
11-12 ANS	01/01/2012 à 31/12/2013
13-14 ANS	01/01/2010 à 31/12/2011
15-16 ANS	01/01/2008 à 31/12/2009
ADULTES FÉMININES	
17-29 ANS	01/01/1995 à 31/12/2007
30-39 ANS	01/01/1985 à 31/12/1994
40-49 ANS	01/01/1975 à 31/12/1984
50 ANS ET +	NÉES AVANT LE 31/12/1974
ADULTES MASCULINS	
17-19 ANS	01/01/2005 à 31/12/2007
20-29 ANS	01/01/1995 à 31/12/2004
30-39 ANS	01/01/1985 à 31/12/1994
40-49 ANS	01/01/1975 à 31/12/1984
50-59 ANS	01/01/1965 à 31/12/1974
60 ANS ET +	NÉS AVANT LE 31/12/1964
TANDEM HOMMES ET MIXTES	2004 ET PLUS

> ARTICLE 17 : RÉSERVES ET RÉCLAMATIONS

Pour tous litiges, réclamations, faites remonter l'information à votre président de club, qui transmettra à la Commission VTT Inter-départementale.

Les dates qui sont données au verso du document ne sont qu'indicatives et peuvent être éventuellement modifiées.

Pour toute réclamation relative aux classements s'adresser à Eric Roux:
ledrole17@hotmail.fr

DATES DE LA SAISON 2024

DATES	LIEU	DÉPT	TYPE D'ÉPREUVE	CLUBS CORRESPONDANTS
03/03/2024	MARANS	17	X-Country Trophée Inter-départemental VTT PC	VC Marandais Eric Michaud 06 72 50 21 45 ve- loclubmarandais@gmail.com
10/03/2024	PRAILLES/LAMBON	79	X-Country Trophée Inter-départemental VTT PC	Pédale St Florentaise Pascale Boumard 0624499138 Frédéric MAINGUENAUD 06 26960406
17/03/2024	RONCE LES BAINS	17	X-Country Trophée Inter-départemental VTT PC	Team Cycliste Château d'Oléron David GAUTIER tcco17480@gmail.com
24/03/2024	CHATEAUNEUF	16	Championnat départemental 16 Trophée Inter-départemental VTT PC	CC CASTEL PLAISIR CHATEAUNEUF Aline PIVETEAU 06 71 81 58 04 benmath2280@orange.fr
31/03/2024	STE RADEGONDE	79	Championnat départemental 79 Trophée Inter-départemental VTT PC	Mauzé Sport Nature Jérémy SIMON jer.sim@orange.fr
07/04/2024	VIVONNE	86	Championnat départemental 86 Trophée Inter-départemental	UCC Vivonne Pascal Sauvage 06 61 93 63 46 pascal.sauvage@uccv.fr
14/04/2024	JONZAC	17	Championnat départemental 17 Trophée Inter-départemental VTT PC	PEDALE JONZACAISE Valentin DUFOUR 06 81 24 34 93
21/04/2024	LA MOTHE ST HERAY	79	X-Country Epreuve Test du Championnat National VTT Trophée Inter-départemental VTT PC	Tidji BERGERON Team Evasion Nature tidji.bergeron@sfr.fr
28/04/2024	LES ESSARDS	17	Championnat Régional VTT Trophée Inter-départemental	VC CORME ROYAL Jean-Daniel MALLARD 06 11 77 15 55
05/05/2024	COLOMBIERS	86	X-Country jeunes (le matin) 4 heures endurance VTT (AM) Trophée Inter-départemental VTT PC	ASAC COLOMBIERS Mickaël BEAUVILAIN 06 03 16 66 71 cyclo-vtt.colombiers@hotmail.fr
18 et 19/05/24	LA MOTHE ST HERAY	79	Championnat National VTT (Hors classement Trophée)	Comité UFOLEP 79 Team Evasion Nature
08/06/2024	VILLIERS EN PLAINE	79	Endurance 4 heures Trophée Inter-départemental VTT PC	gontier.raphaele@gmail.com 06 95 98 89 18
01/09/2024	LIGUGÉ	86	X-Country Trophée Inter-départemental VTT PC	Vélo Sauvage Poitevin Philippe TROCHON 06 99 54 90 87 velosauvagepoitevin@gmail.
08/09/2024	SEPVRET	79	X-Country Trophée Inter-départemental VTT PC	Tidji BERGERON Team Evasion Nature tidji.bergeron@sfr.fr
21/09/2024	MAUZE	79	Endurance 4 heures adultes et 1 heure (jeunes) Trophée Inter-départemental VTT PC	Mauzé Sport Nature Jérémy SIMON jer.sim@orange.fr
29/09/2024	DOMPIERRE SUR MER	17	X-Country Trophée Inter-départemental VTT PC	Stéphane MAISSE maissestephane@yahoo.fr 06 68 22 89 56
06/10/2024	PAYRE	86	X-Country Trophée Inter-départemental	UVC Couhé Maxime BECQUET 06 76 71 58 54 becquet.maxime@wanadoo.fr